

CREATIONS ET DESTRUCTIONS D'EMPLOIS EN 2014 EN FRANCE

ATTRACTIVITE DES TERRITOIRES

Préambule

- **F/I/E** propose l'étude *Créations et destructions d'emplois en France*, **pour la 6^{ème} année consécutive**.
- F/I/E Cette étude a été réalisée sous la supervision de :



F/I/E/



m.ghetti@groupe-fie.com

01 56 64 00 77

20, bd Montmartre

75009 Paris

Michel GHETTI

Président

France Industrie & Emploi

www.groupe-fie.com

Préambule

The logo consists of the letters 'F', 'I', and 'E' in a bold, white, sans-serif font, each followed by a forward slash. These are set against a solid purple rectangular background.The text 'France Industrie & Emploi' is written in a white, sans-serif font on a solid grey rectangular background.

- Le **groupe France Industrie et Emploi** est un cabinet de **conseil multidisciplinaire spécialisé en :**
 - **ressources humaines et en management du changement** auprès de grands groupes industriels et de services,
 - **marketing des territoires et ré-industrialisation** auprès des collectivités territoriales.
- **Au sein du groupe, F/I/E/ Revitalisation est spécialisé dans la conduite des projets de revitalisation des bassins d'emplois,** pour 2 catégories de clientèle :
 - les entreprises : appui à la conception et à la mise en œuvre d'opérations de revitalisation,
 - les collectivités : élaboration des stratégies de développement économique et de marketing territorial.

- **1.Contexte de l'étude 2014**
- **2.Méthodologie**
- **3.Créations d'emplois en France en 2014**
- **4.Destructions d'emplois en France en 2014**
- **5.Conclusion**
- **6.Remerciements et Contacts**

1. Contexte de l'étude 2014

- Comme en 2013, la croissance de l'économie française n'a pas dépassé 0,4% (source INSEE), alors que la moyenne de la zone Euro a atteint 0,9%. Le taux de chômage a augmenté, passant de 10,1% au mois de janvier 2014, à 10,4% au mois de janvier 2015. En conséquence, le **climat général de l'économie française** et les difficultés d'évaluer le retour à une croissance pérenne, incitent à la prudence.
- Cette situation s'est traduite, notamment, par la mise en œuvre de nouveaux dispositifs législatifs, comme la **Loi du 14 juin 2013 (dite Loi Florange)**, **Loi du 31 juillet 2014 (Loi ESS, Economie Sociale et Solidaire)**, qui ont pour objectif, entre autres, de favoriser la **croissance économique et la revitalisation des territoires**.
- Les mutations économiques qui affectent de nombreux secteurs d'activités industrielles et de services, nous ont obligé à revoir plusieurs critères et outils statistiques, afin d'obtenir une photographie présentant le plus fidèlement possible la **situation de l'économie française**.
- Les mutations se poursuivent sur **l'ensemble des régions et départements français**, mais de manière très inégale, confirmant la **Fracture Territoriale**, que nous mentionnons depuis trois ans.

Pourtant, les résultats de notre étude laissent entrevoir un réel *rebond* en matière de création d'emplois, et un ralentissement des destructions.

Quelques tendances et évolutions significatives en 2014 :

- ▼ **Pour la première fois depuis 2012, le nombre de création d'emplois est supérieur aux destructions (solde : +16.223).**
 - La poursuite des **destructions d'emplois dans l'industrie**, y compris dans des secteurs d'excellence français : santé-pharmacie, automobile, équipements électroniques....
 - Les actions mutualisées mises en place par les **Intercommunalités** (fiscalité unique, gestion du foncier...) favorisent l'accueil et le développement des entreprises.
 - L'explosion du **numérique** et des activités de **conseil** se traduit par une forte croissance des créations d'entreprises et d'emplois dans les TIC et les start-up, lesquelles se *substituent* de plus en plus aux emplois et activités industrielles.
 - La prise en compte des projets liés au **commerce et la distribution** (centres commerciaux, mais aussi les implantations d'enseignes), dont les développements ont un impact fort dans les stratégies économiques et sociales des territoires.

2. Méthodologie

- En France, on dénombre 202.921 entreprises de 10 salariés et plus (source : Insee, 2015).
- La 6ème édition de l'étude « *Créations et destructions d'emplois en France en 2014* », réalisée par l'Observatoire F/I/E/, porte spécifiquement sur les entreprises manufacturières, de services et de commerce de plus de 10 salariés en France, réparties comme suit :

	ACTIVITES	NOMBRE D'ENTREPRISES
1	Industrie et mines	36 672
2	Construction	28 719
3	Commerce et Distribution	71 334
4	TIC – Communication	7 074
5	Banque – Assurance	4 624
6	Immobilier	2 865
7	R&D – Back Office	30 371
8	Santé – Social et Enseignement	15 584
9	Autres services	5 678
	TOTAL	202.921

Source: Insee 2015, Démographie des Entreprises

2. Méthodologie

- **Sur cette base, l'Observatoire F/I/E/ a recensé les mouvements de créations et de destructions d'emplois.**
- **Les destructions et créations d'emplois ont été caractérisées et analysées à partir des sources suivantes :**
 - Recensement de l'exhaustivité des Plans sociaux pour les entreprises de plus de 50 salariés
 - Etudes d'impacts sociales et territoriales liées aux PSE
 - Etudes d'employabilité des salariés liées aux opérations de reclassement
 - Monographies socio-économiques de territoires
 - Analyse de bases spécialisées : XERFI, SESSI, CRCI, pôles de compétitivité, DATAR, ADEME, CORPORAMA, Observatoire de l'Investissement, etc.
 - Etudes sectorielles
 - Etudes et statistiques de syndicats et associations professionnelles : ANIA, AFRC, UIMM, UIC, ENR, etc.
 - Statistiques INSEE et Administrations Publiques
 - Pôle-Emploi (Etudes BMO)
 - Etudes territoriales : CCI, Maisons de l'Emploi, Agences de développement, etc.

La base de données constituée par F/I/E/ est renseignée et actualisée de manière hebdomadaire depuis 7 ans.

3. Créations d'emplois en France en 2014

3.1 Tendances générales observées

	2012	2013	2014	Evolution 2013-2014
Nombre de projets	1.274	1.096	1.813	+65%
Nombre de créations d'emplois	65.261	53.614	71.878	+34%
<i>Nombre de création d'emplois dans les services</i>	<i>37.117</i>	<i>36.111</i>	38.932	+7.8%
<i>Nombre de création d'emplois dans l'industrie</i>	<i>27.644</i>	<i>16.643</i>	17.946	+7.7%
<i>Nombre de création d'emplois dans la construction - BTP</i>	<i>500 - 1.000</i>	<i>537</i>	103	- 80%
<i>Nombre de création d'emplois dans le commerce</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	14.897	-
Nombre d'emplois créés par projets	51	48	40	- 20%

(Source : Observatoire F/I/E/)

- Après une diminution continue entre 2011 et 2013, le nombre de **projets créateurs** d'emplois augmente substantiellement entre 2013 et 2014 (+65%). Cette dynamique positive se traduit mécaniquement par une **hausse des créations d'emplois**. Sur la durée (2010-2014), le mouvement de création d'emplois n'est pas régulier. Il confirme les difficultés rencontrées par la France pour renouer durablement et structurellement avec la croissance.
- C'est la prise en compte des projets dans le secteur du **commerce et de la distribution**, qui expliquent principalement cette hausse.
- Les créations d'emplois dans **l'industrie** augmentent sensiblement (+7.7%), sans atteindre les niveaux de 2011 et 2012, ce qui confirme les difficultés du tissu industriel français à rester compétitive.
- Le nombre moyen **d'emplois par projet** diminue sensiblement (-17%), car ce sont les PME tertiaires (service et commerce/distribution) qui restent le plus porteuse de projets de développement, créateurs d'emplois.

3. Créations d'emplois en France en 2014

3.2 Les régions les plus créatrices d'emplois (1/4)

► Classement des régions : Projets créateurs d'emplois

	REGIONS	PROJETS
1	ILE-DE-FRANCE	317
2	PAYS-DE-LA-LOIRE	165
3	RHONE-ALPES	165
4	BRETAGNE	141
5	NORD PAS DE CALAIS	124
6	MIDI-PYRENEES	123
7	AQUITAINE	112
8	PACA	107
9	LORRAINE	78
-	LANGUEDOC-ROUSSILLON	78
11	CENTRE	64
12	BOURGOGNE	57
13	POITOU CHARENTES	45
14	ALSACE	44
15	PICARDIE	40
16	BASSE NORMANDIE	39
17	CHMPAGNE-ARDENNE	28
18	AUVERGNE	25
-	HAUTE-NORMANDIE	25
20	LIMOUSIN	18
21	FRANCHE-COMTE	15
22	CORSE	3
	TOTAL	1 813

► Classement des régions : Emplois créés

	REGIONS	EMPLOIS CREES	Rang 2013
1	ILE DE FRANCE	19 851	1
2	RHONE ALPES	5 799	5
3	PAYS DE LA LOIRE	5 631	3
4	NORD PAS DE CALAIS	5 248	6
5	PACA	5 031	8
6	MIDI PYRENEES	4 972	2
7	BRETAGNE	4 495	4
8	AQUITAINE	2 478	10
9	LANGUEDOC ROUSSILLON	2 418	13
10	LORRAINE	2 142	11
11	CENTRE	2 121	9
12	ALSACE	1 848	20
13	BOURGOGNE	1 725	14
14	POITOU CHARENTES	1 566	12
15	AUVERGNE	1 436	18
16	BASSE NORMANDIE	1 420	17
17	PICARDIE	1 040	19
18	HAUTE NORMANDIE	831	7
19	FRANCHE COMTE	739	15
20	CHAMPAGNE ARDENNE	721	16
21	LIMOUSIN	326	21
22	CORSE	40	22
	TOTAL	71 878	

(Source : Observatoire F/I/E/)

3. Créations d'emplois en France en 2014

3.2 Les régions les plus créatrices d'emplois (2/4)

► Proportion des créations d'emplois créés ou programmés rapportées à la population active par région en 2014

	REGIONS	RAPPORT / POP ACTIVE	Rappel 2013
1	MIDI PYRENEES	0.4 %	2
2	PAYS DE LA LOIRE	0.37 %	4
3	NORD PAS DE CALAIS	0.34 %	6
-	BRETAGNE	0.34 %	3
5	ILE DE France	0.32 %	1
6	BOURGOGNE	0.26 %	13
-	AUVERGNE	0.26 %	17
8	LORRAINE	0.25 %	8
9	PACA	0.24 %	18
-	LANGUEDOC ROUSSILLON	0.24 %	15
-	ALSACE	0.24 %	21
-	BASSE NORMANDIE	0.24 %	16
13	POITOU CHARENTES	0.22 %	9
14	RHONE ALPES	0.21 %	12
-	CENTRE	0.21 %	10
16	AQUITAINE	0.18 %	14
17	FRANCHE COMTE	0.16 %	7
18	PICARDIE	0.15 %	19
19	CHAMPAGNE ARDENNE	0.13 %	11
20	HAUTE NORMANDIE	0.11 %	5
-	LIMOUSIN	0.11 %	20
22	CORSE	0.03 %	22

► Classement des régions par PIB (base INSEE 2012)

	Régions	PIB M€
1	ILE-DE-FRANCE	623 673
2	RHONE ALPES	203 852
3	PACA	149 946
4	NORD PAS DE CALAIS	104 647
5	PAYS DE LA LOIRE	104 472
6	AQUITAINE	93 416
7	BRETAGNE	86 533
8	MIDI PYRENEES	84 075
9	CENTRE	68 926
10	LANGUEDOC ROUSSILLON	66 322
11	LORRAINE	56 605
12	ALSACE	54 987
13	HAUTE NORMANDIE	51 776
14	PICARDIE	47 035
15	POITOU CHARENTES	46 574
16	BOURGOGNE	43 848
17	BASSE NORMANDIE	38 649
18	CHAMPAGNE ARDENNE	37 269
19	AUVERGNE	35 166
20	FRANCHE COMTE	28 742
21	LIMOUSIN	17 594
22	CORSE	8 445
	MOYENNE France HORS IDF	68.041 €

(Source : INSEE)

3. Créations d'emplois en France en 2014

3.2 Les régions les plus créatrices d'emplois (3/4)

- En terme de création d'emplois, le classement des cinq premières régions n'offre pas de bouleversements. C'est principalement la prise en compte des **projets commerciaux** qui influe sur le classement, notamment la remontée des Régions **PACA** et **Rhône-Alpes**. La comparaison avec le classement des régions les plus riches (PIB total) est à ce titre révélateur. Cette tendance quasi structurelle confirme s'il en était besoin, que les régions bénéficiant des PIB les plus élevées offrent les perspectives de création d'emplois les plus élevées. Notons cependant que des régions en mutation, comme, Midi-Pyrénées, Pays-de-la-Loire, voire la Bretagne, sont un peu mieux classées en terme de création d'emplois, que dans le classement par PIB. Ceci démontre, comme nous le verrons ultérieurement, que les **régions structurées** autour de quelques pôles d'excellence dynamiques et créateurs d'emplois, peuvent accélérer leur mutation.
- L' **Ile-de-France** reste en tête ce qui est une tendance lourde et structurelle.
- Le maintien des **Pays-de-la-Loire** à la troisième place confirme que la Région, d'une part bénéficie de grands donneurs d'ordre dans l'industrie (construction navale, aéronautique, énergies renouvelables...) autour desquels de nombreux sous-traitants se sont développés et surtout diversifiés, notamment dans les services et le conseil (KERIAN, EUROFINS, ACCENTURE...). En cela, la Région **Pays-de-la-Loire**, notamment la métropole nantaise, poursuit sa mutation économique vers des activités innovantes créatrices d'emplois. La situation de **Midi-Pyrénées** est un peu comparable, quoique davantage dépendante des industries aéronautiques-espace. D'importants contrats avaient été identifiés en 2013, alors qu'en 2014, les projets sont moins nombreux, moins créateurs d'emplois et davantage concentrés au sein du tissu **d'entreprises sous-traitantes** de ces deux secteurs industriels (LIEBHERR, STERIA, FIGEAC AERO...). En outre, Midi-Pyrénées n' a pas bénéficié de nouveaux grands projets commerciaux, fortement créateurs d'emplois. Il est enfin intéressant de noter, que le plus gros projets de Midi-Pyrénées soit un centre d'appels (PHONE-REGIE plus de 500 emplois).
- La région **Nord-Pas-de-Calais** se hisse de la 6° à la 4° place. Outre la reprise progressive de la filière transport-logistique, la Région bénéficie , d'une part du développement de nombreuses start-up, dont la majorité est liée aux pôles d'excellence régionaux (VPC, logistique, Image, santé...) ; d'autre part de plusieurs projets en immobilier commercial.

3. Créations d'emplois en France en 2014

3.2 Les régions les plus créatrices d'emplois (4/4)

- **Rhône-Alpes** et **PACA**. En 2012 et 2013, nous avons indiqué, que les deux régions bénéficiaient d'un tissu de PME très innovantes, mais offrant un potentiel de création d'emplois relativement modestes. En 2014, trois raisons expliquent principalement leur remontée :
 - Projets de développement liés au **commerce** et au **tourisme** (ARENA à Nice...).
 - Le redémarrage progressif des projets de **transport-logistique** dans le couloir rhodanien de l'axe Lille/Paris/Lyon/Marseille (KATOEN-NATIE, INTERMARCHE...)
 - Les projets de recrutement importants dans le **conseil** (MAZARS, KPMG...) et services **informatiques** et TIC (HUAWEI, OVH...).

La chute la plus notable concerne la Région **Haute-Normandie**, qui passe de la 7^e à la 18^e place. En 2013, la Région avait bénéficié de plusieurs projets de développement industriels et de services aux entreprises (notamment au sein de l'agglomération de Rouen). Cette baisse dans le classement indique que la Haute-Normandie, territoire très industriel, est toujours en phase de mutation économique. Le bon classement de 2013 constituant une sorte d'effet d'aubaine, suite à l'annonce d'un projet d'envergure.

Inversement, **l'Alsace** remonte de 8 places (12^e). Outre le développement de nombreuses PME industrielles et de biotechnologies, les créations d'emplois alsaciennes sont principalement tirées par les **projets commerciaux** offrant des programmes de d'embauche de plus de 250 personnes (IKEA, CORA...). Traditionnellement, l'Alsace est une région dynamique, qui a su faire face à d'importantes restructurations, non seulement dans le secteur industriel privé, mais également dans le cadre de la RGPP et des fermetures de sites militaires.

Rapportés à la population active, les résultats 2014 n'offrent pas d'évolutions significatives parmi le pelons de tête de notre classement, ce qui est conforme aux tendances générales. En revanche, deux Régions, moins riches, comme la **Bourgogne** (+7) et **l'Auvergne** (+11) remontent de manière significative dans ce classement, alors même qu'en terme de création d'emplois brut ces deux régions ne gagnent que une et trois places. Toutes deux ont bénéficié en 2014 de deux grands projets d'implantation commerciale (200 et 300 emplois), ce qui compte tenu de la taille – modeste – de la population active a un impact assez fort pour le territoire.

3. Créations d'emplois en France en 2014

3.3 Les départements les plus créateurs d'emplois (1/2)

► Les 10 départements les plus créateurs d'emplois en 2014

	Top 10 des Départements 2014	Nombre d'emplois créés ou programmés	Projet le plus créateur d'emplois (secteur)	RAPPEL : Top 10 des Départements 2013
1	Hauts-de-Seine	9 013	KPMG (conseil)	Paris
2	Paris	6 061	Ville de Paris (secteur public)	Hauts-de-Seine
3	Nord	4 520	OVH (TIC)	Haute-Garonne
4	Bouches-du-Rhône	2 525	LE-Moulin (VPC)	Loire-Atlantique
5	Ille-et-Vilaine	2 281	Armées de Terre (Secteur Public)	Nord
6	Loire-Atlantique	2 254	KERAN (conseil)	Haute-Savoie
7	Rhône	2 130	COURB (automobile)	Ille-et-Vilaine
8	Haute-Garonne	1 911	STERIA (TIC)	Finistère
9	Alpes-Maritimes	1 392	ARENA ONE (Commerce)	Eure
10	Bas - Rhin	1 264	CORA (commerce)	Seine-St-Denis

Source : Observatoire F/I/E/

3. Créations d'emplois en France en 2014

3.3 Les départements les plus créateurs d'emplois (2/2)

- **L'analyse** du classement des créations d'emplois par Département est indispensable, car elle permet :
 - **d'une part**, de mettre en valeur l'hétérogénéité au sein même de plusieurs régions en termes de richesses et de développement économique, dont beaucoup dépendent encore du dynamisme des grandes métropoles (Grand-Paris, Lyon, Marseille-Aix, Lille, Toulouse...), dont le rôle est amené à s'accroître, suite aux récentes réformes territoriales.
 - **D'autre part**, l'impact du développement des secteurs d'activités et filières les plus porteuses (commerce-distribution, logistique, aéronautique...).

- **L'Ile-de-France et PACA** arrivent en tête avec chacune deux départements dans le TOP 10. La place de leader de l'Ile-de-France n'est pas une surprise, car elle reste le poumon économique français. En revanche, le bon positionnement de PACA est à mentionner, grâce au dynamisme des Bouches-du-Rhône et des Alpes-Maritimes. En revanche, **Rhône-Alpes** et **Midi-Pyrénées** ne sont représentés que par un seul Département (Rhône et Haute-Garonne), alors même que le nombre de départements qui compose ces deux régions est élevé. La situation de Midi-Pyrénées s'explique par le fait que c'est la Métropole de Toulouse qui, à elle seule, « tire » le développement économique régional. En revanche, la Région Rhône-Alpes bénéficie de Départements très dynamiques, positionnés sur des filières innovantes, comme l'Isère, qui aurait le **potentiel** pour intégrer le TOP 10.

- Par rapport à 2013, **quatre départements intègrent le TOP 10** : **Bouches-du-Rhône, Rhône, Alpes-Maritimes et Bas-Rhin**. Il est intéressant de noter, que les Alpes-Maritimes et le Bas-Rhin bénéficient chacune d'un grand projet d'implantation-développement commercial, renforcé pour les Alpes-Maritimes d'un complexe de tourisme-loisir (ARENA ONE). Les six autres Départements bénéficient, soit d'un dynamisme régulier voire structurel (Haute-Garonne, Paris, Hauts-de-Seine et Nord), soit de quelques projets d'envergure, qui du fait de leur statut de capitale économique régionale (Ille-et-Vilaine et Loire-Atlantique), permettent à ces Département de se maintenir dans le TOP 10.

- Enfin, en terme **de secteur d'activité**, parmi les projets les plus créateurs d'emplois, notons que **l'industrie** n'est représentée que par un seul projet (automobile), contre trois en 2013 : aéronautique, sous-traitance automobile et agro-alimentaire. En 2014, le commerce intègre directement le TOP 10 avec deux projets fortement créateurs d'emplois (Alpes-Maritimes et Bas-Rhin). Les activités de conseil et de TIC poursuivent leur développement et maintiennent leur position dans le TOP 10. Le secteur des TIC bénéficie du fort dynamisme des PME innovantes, ayant mis en place d'importantes stratégies de levée de fonds en 2014.

3. Créations d'emplois en France en 2014

3.4 Taille des projets créateurs d'emplois

► Taille des projets de création d'emplois

	TAILLE DES PROJETS	NOMBRE DE PROJETS 2014	NOMBRE DE PROJETS 2013	REPARTITION EN % 2014	REPARTITION EN % 2013
1	- 9 emplois et NC	589	480	32.6%	43.7%
2	10 à 19	469	201	26%	18.3%
3	20 à 49	404	213	22.3%	19.4%
4	50 à 99	160	101	9%	9.3%
5	100 à 199	110	54	6.1%	4.9%
6	200 à 499	62	28	3.5%	2.6%
7	+ 500	19	19	0.5%	1.8%
	TOTAL	1.813	1.096	100 %	100 %

(Source : Observatoire F/I/E/)

- L'évolution la plus significative concerne les projets créateurs de **10 à 50 emplois**. Cette forte augmentation entre 2013 et 2014 résultent, d'une part de l'intégration des projets de commerce-distribution notamment les enseignes, d'autre part du développement des PME-PMI innovantes (start-up, JEI....) ou en phase de relocalisation.
- En revanche, contrairement aux années précédentes, la part des projets d'envergure (**+ 500 emplois**), est de moins en moins élevée. Ils ne représentent que 0.5% des projets contre 1.8% en 2013. Ces projets sont davantage dépendant de « cycles » de grandes commandes (construction navale, ferroviaire....) ou à des projets d'infrastructures ou d'énergies (éolien, photovoltaïque...). Compte tenu de leur impact dans l'éco-système des territoires, leur raréfaction sur le long terme, peut potentiellement menacer certains bassins d'emploi qui en dépendent.
 - Les plus gros projets privés concernent le secteur des services, notamment le tourisme (EURODISNEY), les TIC (ALTEN...) et le Conseil (KPMG, MAZARS...).

3. Créations d'emplois en France en 2014

3.5 Les secteurs d'activités créateurs d'emplois (1/4)

	SECTEURS D'ACTIVITE	PROJETS	Emplois Créés	MOYENNE EMPLOIS CREEES/ PROJET
1	DISTRIBUTION – NEGOCE – LOCATION	330	14007	42
2	INFORMATIQUE – TIC – SSII – R ET D	323	13618	42
3	TRANSPORT – LOGISTIQUE – MESSAGERIE – DEMENAGEMENT	71	5195	73
4	TOURISME – LOISIR – RESTAURATION – CULTURE	79	4714	60
5	CONSEIL	72	4576	64
6	IAA – TABAC	129	3570	27
7	SERVICES A LA PERSONNE – ENSEIGNEMENT – SOCIAL – PUERIC*	103	2549	25
8	SECTEUR PUBLIC	23	2479	107
9	RELATION CLIENTELE – MARKETING	20	2253	112
10	EQUIPEMENTS ELECTRIQUES – ELECTRONIQUES – MEDICAL – OPTIQUE	31	2086	67
11	AERONAUTIQUE – FERROVIAIRE	37	2039	55
12	ENVIRONNEMENT	68	1772	26
13	BANQUE – ASSURANCE	32	1624	50
14	ENERGIE – NUCLEAIRE	26	1521	58

15	SANTE – PHARMA – COSMETIQUE - BIOTECH	64	1202	18
16	TRAVAIL DES METAUX – SIDERURGIE	44	1077	24
17	TEXTILE – PRÊT A PORTER – CUIR	29	863	30
18	AUTOMOBILE – EQUIPEMENTIER	27	858	31
19	MATERIAUX – MINES – PAPIER – CARTONS – VERRE – ISOLANTS	60	825	13
20	PRESSE – MULTIMEDIA – COMMUNICATION	52	757	14
21	MEUBLE – EQUIPEMENT MAISON – EQUIPEMENT BOIS	33	695	21
22	EQUIPEMENT INDUSTRIEL – AGRICOLE – MECANIQUE – MACHINE OUTIL	39	664	17
23	BTP – CONSTRUCTION	40	572	14
24	CHIMIE	19	532	28
25	PETROCHIMIE – PLASTURGIE	19	432	22
26	LOGEMENT – LOGEMENT SOCIAL	13	414	32
27	NAUTISME – CONSTRUCTION NAVALE	14	401	28
28	ARMEMENT – DEFENSE- EQUIPEMENT MILITAIRE	4	250	62
29	IMPRESSION – EDITION	7	125	18
30	ENTRETIEN – NETTOYAGE – SECURITE	4	110	27
31	AUTRES	1	98	98
TOTAL		1 813	71 878	39

(Source : Observatoire F/I/E/)

3. Créations d'emplois en France en 2014

3.5 Les secteurs d'activités créateurs d'emplois (2/4)

► Répartition des emplois créés ou programmés comparaison 2013-2014

	CLASSEMENT 2014	CLASSEMENT 2013
1	DISTRIBUTION – NEGOCE – LOCATION	ENERGIES
2	INFORMATIQUE – TIC – SSII – R & D	SERVICES AUX ENTREPRISES
3	TRANSPORT – LOGISTIQUE – MESSAGERIE – DEMENAGEMENT	COMMERCE
4	TOURISME – LOISIR – RESTAURATION – CULTURE	INDUSTRIES MANUFACTURIERES (consolidé)
5	CONSEIL	INFORMATIQUE – TIC – SSII
6	IAA – TABAC	SERVICES A LA PERSONNE – ENSEIGNEMENT (dont public) – SOCIAL – PUERICULTURE
7	SERVICES A LA PERSONNE – ENSEIGNEMENT – SOCIAL – PUERIC°	ACTIVITES IMMOBILIERES
8	SECTEUR PUBLIC	TRANSPORT LOGISTIQUE
9	RELATION CLIENTELE – MARKETING	BANQUE FINANCE
10	EQUIPEMENTS ELECTRIQUES – ELECTRONIQUES – MEDICAL - OPTIQUE	BTP CONSTRUCTION MATERIAUX

(Source : Observatoire F/I/E/)

3. Créations d'emplois en France en 2014

3.5 Les secteurs d'activités créateurs d'emplois (3/4)

Activités tertiaires privées : elles représentent 75% des emplois créés, contre 68% en 2013. Trois sous-catégories constituent ce secteur :

- les services aux entreprises,
- les services à la personne,
- les activités commerciales.

Services aux entreprises : ils représentent plus de 54% des emplois programmés, soit une hausse substantielle par rapport à 2013. Compte tenu de leur présence accrue depuis deux ans, nous avons créé une catégorie spécifique aux activités de **Conseil**, qui dès cette année atteint la 5^e place de notre classement 2014. En outre, la mise en valeur des activités de conseil permet de pondérer quelque peu la perte des emplois dans l'industrie. En effet, beaucoup d'entreprises industrielles compensent une diminution de leurs effectifs, pas le recours à des prestations de conseil en sous-traitance. Le développement des entreprises de **TIC** s'inscrit également dans cette nouvelle dynamique. Ainsi, en 2014, les activités informatiques – TIC gagnent trois places (5^e à 2^e). La filière bénéficie du dynamisme de grands prestataires (OVH, ALTEN, GFI...), mais surtout, et c'est un élément essentiel pour la filière et les territoires, de la part des PME, qui en dépit de la crise et des difficultés rencontrées dans l'accès au financement et au crédit, ont entrepris d'importantes levées de fonds. Les territoires du Nord et des Alpes-Maritimes se distinguent à ce sujet.

Les créations d'emplois dans le secteur des **services à la personne** ont très légèrement diminuées entre 2013 et 2014. Néanmoins, les groupes structurés sous forme de franchise commerciale se développent considérablement, offrant des perspectives de créations d'emplois potentiellement élevées, qu'il conviendra de mesurer dans les prochaines années (AXEO, SHIVA, ACADOMIA, BABYCHOU...).

Secteur Public : en 2013, les projets de créations de nouveaux postes au sein de l'Education Nationale s'étaient traduits par un classement en tête de notre étude. En 2014, les créations d'emplois sont moins importantes, et mieux réparties entre les ministères et collectivités territoriales. Ainsi, c'est le secteur de la Santé Publique qui propose le plus d'emplois programmés.

Commerce – distribution et négoce : elle concerne à la fois les implantations d'enseignes et la création de centres commerciaux d'envergure (Mall, Villages de Marques...). **Cf Focus ci-après dédié au secteur du commerce et de la distribution.**

3. Créations d'emplois en France en 2014

3.5 Les secteurs d'activités créateurs d'emplois (4/4)

Industrie : les activités industrielles ne représentent que **25% des emplois créés, contre 31% en 2013**. Il convient néanmoins de pondérer cette baisse, dans la mesure où de nombreuses prestations de grands groupes industriels sont désormais sous-traitées à des PME ou des spin-off. En outre, il est important de mentionner que, en terme de projets, le pourcentage n'évolue guère (25% de la totalité des projets contre 27% en 2013). Une analyse plus fine montre que la corrélations entre le montant des investissements et la création d'emplois n'est pas systématique. Nous pouvons à ce titre nous référer à l'étude parue au mois d'octobre 2014 de **France-Stratégie (Premier-Ministre)**, qui indiquait :

« Désindustrialisation n'est pas sous-investissement – Depuis 2000, l'investissement industriel a progressé en France de 10% tandis que l'emploi chutait dans le même temps de presque 20% ».

Citons également le **Baromètre EY de l'Attractivité 2014** : **» les implantations industrielles progressent, mais restent peu créatrices d'emplois »**. Le détail des résultats et commentaires spécifiques aux activités industrielles figurent dans le paragraphe ci-après.

Impact pour les territoires : les résultats présentés ci-avant confirment, qu'il est en effet important pour les territoires de favoriser les **activités innovantes à forte valeur ajoutée**, fût-ce au détriment parfois d'une **faible création d'emplois**. Les entreprises innovantes (start-up...) contribuent à favoriser la mutation des territoires, et leur attractivité. Leur développement pérenne constitue un effet de levier, qui se traduit, à terme, par l'accueil d'autres entreprises créatrices de richesses et d'emplois (Numérique à Valenciennes et Angoulême, Nutrition Santé à Lille Métropole, Céramique et matériaux innovants en Limousin et Midi-Pyrénées, Pôle Verre en Seine-Maritime...).

3. Créations d'emplois en France en 2014

3.6 Les secteurs d'activités créateurs d'emplois Focus sur les industries manufacturières (1/2)

Rang Industrie 2014	Rang Industrie 2013	Rang tous secteurs 2014	SECTEURS D'ACTIVITE
1	3	6	IAA – TABAC
2	8	10	EQUIPEMENTS ELECTRIQUES – ELECTRONIQUES – MEDICAL - OPTIQUE
3	1	11	AERONAUTIQUE – FERROVIAIRE
4	-	12	ENVIRONNEMENT
5	10	14	ENERGIE – NUCLEAIRE
6	15	15	SANTE – PHARMA – COSMETIQUE - BIOTECH
7	2	16	TRAVAIL DES METAUX – SIDERURGIE
8	7	17	TEXTILE – PRÊT A PORTER – CUIR
9	4	18	AUTOMOBILE – EQUIPEMENTIER
10	9	19	MATERIAUX – MINES – PAPIER – CARTONS – VERRE – ISOLANTS

(Source : Observatoire F/I/E/)

3. Créations d'emplois en France en 2014

3.6 Les secteurs d'activités créateurs d'emplois Focus sur les industries manufacturières (2/2)

- Les emplois créés au sein de l'**industrie** augmentent de 7.7%, mais restent encore inférieur au niveau de la période 2010-2012. En dépit de quelques niches où la France bénéficie d'un réel avantage comparatif, et d'un tissu d'entreprises performantes et innovantes, les **projets industriels ne parviennent pas à compenser les destructions**. Il est d'ailleurs révélateur de constater que en 2014, dans le classement général des créations d'emplois tous secteurs confondus, à l'exception de l'agro-alimentaire (6°), les activités industrielles sont toutes situées en-deçà de la 10° place.
- Après une période de diminution des investissements, les industries agro-alimentaires (**IAA**) font preuve d'un réel dynamisme. Il s'agit principalement de projets de PME de moins de 100 salariés, positionnées sur des niches à fort potentiel de croissance (aliments, bio, streetfood....)et très marquées par l'identité des terroirs. La moyenne par projet est de 26 emplois par projet, contre 29 en moyenne pour le secteur industriel.
- L'impact du **numérique** est de plus en plus perceptible. Compte tenu de l'**intégration croissante du numérique** dans les activités industrielles (robotique, mobilité, interface homme/machine, maintenance, capteurs, équipement médical...), il est désormais parfois difficile de distinguer les projets spécifiquement industriels (assemblage et production), des projets (conception, R&D, back-office...). A ce là s'ajoute la sous-traitance croissante de la part des grands groupes à des prestataires de type PME et start-up, qui tendent également à diversifier leur offre.
- Les secteurs comme l'**aéronautique** étaient situés dans le trio de tête en 2012 et 2013, bénéficiant de commandes de gros donneurs d'ordre. En 2014, ce sont majoritairement, et mécaniquement, les PME sous-traitantes des assembleurs qui font part de projets créateurs d'emplois, dont le montant total est moins élevé que chez les assembleurs. Ce « cycle » de commandes d'envergures devrait à nouveau se réactiver, avec les récentes commandes de RAFALES (armement) de pays étrangers.
- **Equipements électriques** : après de fortes pertes d'emplois sur la durée (2009-2013), les activités industrielles de la filière tendent à se redynamiser. Ce sont essentiellement les PME sous-traitantes des grands donneurs d'ordre, qui ont bénéficié de gros contrats en 2012-2013, qui bénéficient de perspectives de croissance : aéronautique, ferroviaire, énergie... Notons également les bons scores des entreprises de l'équipement médical (projets 10-30 emplois en moyenne), caractérisées par des investissements à forte valeur ajoutée et d'importants moyens en R&D.
- La filière **santé-pharma-cosmétique** est marquée par d'importantes restructurations, présentées dans le chapitre dédié aux suppressions d'emplois. Le bon classement de la filière est essentiellement du au développement des PME de biotechnologies. Sur les 64 projets identifiés, 40% sont le faits de ces entreprises innovantes. Deux raisons expliquent ces bons résultats des sociétés de biotechnologies : une hausse des financements de projets (cf Etude France-Biotech 2014), et l'impact – certes relatif – du CICE.

3. Créations d'emplois en France en 2014

3.7 Les secteurs d'activités créateurs d'emplois Focus sur les projets commerciaux (1/2)

A ce jour, la France comprend près de 800 centres commerciaux, représentant un peu plus de 420.000 emplois directs (source : CNCC).

La problématique : comment les projets commerciaux structurent-ils les territoires ? Quel est l'impact pour les territoires en matière de développement économique et de création d'emplois ?

Longtemps les territoires ont été structurés autour des sites de productions, majoritairement industrielle, mais aussi de services. Ce n'est que récemment, que les actions d'aménagement du territoire et les stratégies de développement économique, ont réellement pris en compte les projets issus du secteur du **commerce** et de la **distribution**. En effet, ces projets ne concernent pas uniquement l'implantation d'**enseignes commerciales** ou de **moyennes/grandes surfaces**. Désormais, les projets s'intègrent dans des opérations plus larges d'urbanisme (SCOT, PLU...) et d'aménagement, intégrant, d'autres projets liés, par exemple au logement, loisir, sport, tourisme, rénovation de centre-ville ou patrimoine... Ils constituent également des solutions de reconversion de sites industriels ou de bassins d'emploi, à l'échelle d'un quartier ou d'une agglomération.

Citons par exemple :

ARENA à Trélazé (Agglomération d'Angers), ARENA ONE à Nice, village de marques à Honfleur et Evreux, Galerie marchande de la Gare St-Lazare, projet IKEA-CARREFOUR à Bayonne, CGR Multiplex à Clermont-Ferrand, Rennes 2020.....

En outre, ces projets sont créateurs d'emplois : le complexe CGR Multiplex à Clermont-Ferrand prévoit 800 emplois directs et indirects, le projet ARENA ONE de Nice plus de 500 emplois directs... Nous relevons dans notre étude que, en moyenne, les 15 projets de création ou développement d'espaces dédiés au commerce et la distribution (centres commerciaux, outlet, galeries de centre ville...) identifiés, une **moyenne de 252 emplois** ce qui proportionnellement est élevé. Cette statistique confirme l'impact fort des projets de la filière commerce-distribution, notamment ceux « couplés » avec d'autres projets structurants précités.

3. Créations d'emplois en France en 2014

3.7 Les secteurs d'activités créateurs d'emplois Focus sur les projets commerciaux (2/2)

En outre, ces projets sont **fortement créateurs d'emplois** : le complexe CGR Multiplex à Clermont-Ferrand prévoit 800 emplois directs et indirects, le projet ARENA ONE de Nice plus de 500 emplois directs.... Nous relevons dans notre étude que, en moyenne, les 15 projets de création ou développement identifiés, dédiés au commerce et la distribution (centres commerciaux, outlet, galeries de centre ville...), créent en **moyenne 252 emplois**, ce qui est proportionnellement élevé. Cette statistique confirme donc l'impact fort des projets de la filière commerce-distribution, notamment ceux « couplés » avec d'autres projets structurants précités.

En conséquence, à l'instar des grands projets industriels il y a encore quelques années, les territoires doivent proposer aux dirigeants de ces sites des accompagnements en matière de :

- Recrutement
- Formation professionnelle,
- Logement,
- Aides publiques,
- Autorisations administratives,
- Contacts institutionnels,
- Intégration du projet dans le tissu économique local.....

Il convient enfin de prendre en compte, **l'impact du numérique dans le développement des activités de commerce-distribution**. Certes le e-commerce peut potentiellement menacer une partie du modèle économique traditionnel du commerce et de la distribution. Néanmoins, à ce jour, notre étude démontre, que de nombreuses PME innovante de la filière numérique-informatique et TIC se positionnent sur le marché du commerce et de la distribution, notamment au sein de **territoires attractifs et structurés** (Exemples : Lille Métropole autour de la VPC, la relation clientèle et la logistique; Nice Métropole autour du Tourisme et du sport, Sophia-Antipolis pour la R&D et transferts de technologies).

3. Créations d'emplois en France en 2014

3.8 Les projets créateurs d'emplois par type d'opération

► Répartition des projets créateurs d'emplois par type d'opération en %

	Création de site 2014	Création de site 2013	Extension de site 2014	Extension de site 2013
EMPLOIS	38%	14.5%	62%	85%
PROJETS	34.5%	33%	64.5%	67%

(Source : Observatoire F/I/E/)

- La part des projets de créations de sites augmente légèrement entre 2013 et 2014, mais très fortement en terme de **créations d'emplois**. Deux explications peuvent être avancées :
 - La prise en compte des projets du secteur de la **distribution et du commerce**, notamment des enseignes de niveau régionale et surtout nationale. Le maillage territorial des grands acteurs du commerce et de la distribution se traduit davantage par des créations que des extensions. En outre, le nombre d'emplois créés est relativement important par rapport à la taille de ces *business-unit*. Dans la restauration rapide par exemple, beaucoup de sites de 150m²/200m² emploient entre 10 et 20 salariés, ce qui offre un ration emploi/m² élevé par rapport à l'industrie ou la logistique par exemple.
 - L'autre explication, qui reste quantitativement moins importante que la distribution, concerne les **projets de relocalisation de PME-PMI**, soit au sein de leur commune d'origine (développement endogène), soit dans une commune limitrophe ou proche. L'une des explications à cette croissance des projets de relocalisation de PME-PMI est le **développement de l'Intercommunalité**. En effet, les structures intercommunales (EPCI) permettent entre autres, d'une part de mettre en place un système fiscal unique, d'autre part une politique foncière mutualisée entre les communes, rationnelle, et attractive pour les porteurs de projets en recherche de solutions d'implantation et de relocalisation.

3. Créations d'emplois en France en 2014

3.9 Simulation France à Treize Régions

	REGIONS	NOMBRE D'EMPLOIS CREES PAR REGIONS	NOMBRE DE PROJETS
1	Ile-de-France	19 851	317
2	Languedoc-Roussillon +Midi-Pyrénées	7 390	201
3	Auvergne + Rhône-Alpes	7 235	190
4	Nord-Pas-de-Calais +Picardie	6 288	164
5	Pays-de-la-Loire	5 631	165
6	PACA	5 031	107
7	Alsace + Champagne-Ardenne + Lorraine	4 711	150
8	Bretagne	4 495	141
9	Aquitaine + Poitou-Charentes + Limousin	4 370	175
10	Basse-Normandie + Haute-Normandie	2 251	64
11	Bourgogne +Franche-Comté	2 464	72
12	Centre	2 121	64
13	Corse	40	3
	TOTAL	71 878	1 813

(Source : Observatoire F/I/E/ et Ministère de l'intérieur)

- A ce jour, parmi les **sept nouvelles régions résultant** d'une fusion, toutes (à l'exception des deux Normandie), sont pénalisées par une région en difficulté, ou qui n'a pas achevé sa mutation.
- La mise en place des futures treize nouvelles Régions françaises offrira des moyens humains et matériel important et mutualisés, qui permettront de renforcer les politiques d'aménagement du territoire et de développement économique.
- Nous pourrons mesurer l'impact de la fusion des régions, à l'occasion de notre étude 2015.

3. Créations d'emplois

3.10 Synthèse

- En dépit de la crise économique, qui affecte l'économie française depuis 2008-2009, l'année 2014 aura été marquée par une **hausse des projets et des créations d'emplois**.
- Les secteurs les plus créateurs d'emplois directs et indirects sont majoritairement les **services aux entreprises**, le **commerce et la distribution**, lesquels contribuent de plus en plus à la **structuration du tissu économique des territoires**.
- La forte croissance des activités de **conseil**, non seulement en Ile-de-France, mais surtout au sein des grandes agglomérations et métropoles de province contribuent à leur mutation, et compensent en partie les pertes d'emplois industriels (**Midi-Pyrénées, Pays-de-la-Loire, PACA, Rhône-Alpes, Nord-Pas-de-Calais...**).
- Le soutien des activités industrielles demeure cependant indispensable, car la France bénéficie d'atouts et de **filières d'excellence**, qui ont créé des emplois en 2014 : **agro-alimentaires, biotech, environnement, aéronautique...** Cette **stratégie volontariste** nécessite de poursuivre les politiques **d'innovation** et de structuration les pôles d'excellence, tout en favorisant la **diversification** des activités des entreprises existantes.
- A ce titre, le développement **numérique** constitue un enjeu pour tous les territoires :
 - D'une part, en tant **qu'activité à part entière** : start-up, antennes régionales d'entreprises de TIC-Informatique.
 - D'autre part, en complément et en **synergie** avec d'autres activités : mécatronique, e-commerce, biotechnologies, imagerie médicale, interfaces Homme-Machine, smart city...
- Les récentes **réformes**, qui concernent l'ensemble des collectivités territoriales (Région, Département et intercommunalités), constituent un enjeu pour les territoires en matière d'attractivité de l'offre territoriale. Plus que jamais les décideurs des territoires doivent renforcer l'attractivité de l'offre territoriale, prioritairement en termes **d'infrastructures** : voies de communication, très haut débit, immobilier d'entreprise...

4. Destructures d'emplois en France en 2014

4.1 Tendances générales observées

	2011	2012	2013	2014	Evolution 2013 - 2014
Nombre de projets destructeurs d'emplois	844	1 482	1 290	1 020	- 21 %
Nombre de destruction d'emplois	34 464	99 689	68 458	55 655	-18.7 %
<i>Nombre de destruction d'emplois dans les services</i>	10 677	48 831	31 398	14 324	-54.4%
<i>Nombre de destructions d'emplois dans l'industrie</i>	21 025	48 741	32 384	33 336	+3%
<i>Nombre de destructions d'emplois dans la construction - BTP</i>	2 633	2 117	4 676	1 243	-73.5%
<i>Nombre de destructions d'emplois dans le commerce</i>	-	-	-	6 752	-
Taille moyenne des projets destructeurs d'emplois	40	67	53	54	=

(Source : Observatoire F/I/E/)

- Dans le prolongement de la tendance observée entre 2012 et 2013, l'année 2014 a été marquée par **une baisse significative des projets et des destructions d'emplois**.
- Par filière, la baisse la plus significative concerne les **services**, qui du fait de la tertiarisation encore en cours dans notre pays, restent le moteur de la croissance économique.
- La seule exception concerne **l'industrie**. Bien que la hausse soit minime (+3%), les destructions d'emplois industriels se poursuivent, notamment dans des secteurs clés comme l'automobile (et équipementiers), la pharmacie ou les équipements et machines industrielles.
- La forte baisse des destructions dans le **BTP** est certes un signe positif, mais quantitativement, elle n'influe pas de manière significative sur l'ensemble des destructions d'emplois.

4. Destructurations d'emplois en France en 2014

4.2 Les régions les plus destructrices d'emplois (1/2)

► Répartition par région en 2014

	REGIONS	PROJETS DESTRUCTEURS D'EMPLOIS	RANG 2013
1	Ile de France	119	1
2	Pays de la Loire	91	2
3	Rhône Alpes	78	4
4	Centre	72	6
5	Nord-Pas-de-Calais	61	3
6	Bretagne	60	5
7	Lorraine	59	9
8	Champagne-Ardenne	58	10
9	Poitou-Charentes	47	11
10	PACA	44	13
11	Midi-Pyrénées	43	8
12	Bourgogne	40	22
13	Picardie	38	14
14	Basse Normandie	34	12
15	Haute Normandie	33	15
16	Alsace	28	17
17	Languedoc – Roussillon	26	18
18	Champagne-Ardenne	26	10
19	Limousin	22	21
20	Franche-Comté	21	20
21	Auvergne	17	19
22	Corse	3	22
	TOTAL	1.020	

	REGIONS	EMPLOIS DETRUIITS	RANG 2013
1	Ile de France	9 251	1
2	Nord Pas de Calais	4 651	5
3	Rhône Alpes	4 539	8
4	Pays de la Loire	3 738	4
5	PACA	3 299	19
6	Alsace	2 861	15
7	Picardie	2 687	10
8	Bretagne	2 639	3
9	Centre	2 366	6
10	Lorraine	2 302	7
11	Haute-Normandie	2 276	9
12	Poitou-Charentes	2 236	18
13	Champagne-Ardenne	2 202	11
14	Aquitaine	1 725	12
15	Midi – Pyrénées	1 623	13
16	Bourgogne	1 578	20
17	Franche – Comté	1 530	14
18	Basse – Normandie	1 478	16
19	Limousin	1 131	22
20	Languedoc – Roussillon	962	17
21	Auvergne	516	21
22	Corse	65	22
	TOTAL	55.655	

4. Destructurations d'emplois en France en 2014

4.2 Les régions les plus destructrices d'emplois (2/2)

PROJETS DE DESTRUCTION D'EMPLOIS

La classement 2014 n'offre pas d'évolutions significatives, par rapport à 2013 et 2012.

Parmi les cinq premières régions, seule la Région Centre passe de la 6° à la 5° place. C'est au sein des Régions, c'est-à-dire en analysant par Département, que les évolutions sont les plus significatives (cf paragraphes suivants).

La Région qui subit le mouvement le plus fort est la Bourgogne, qui passe de la 22° à la 12° place. C'est le secteur industriel, avec une forte hausse des restructurations au sein des PME sous-traitantes, qui explique cette hausse des projets destructeurs d'emplois.

EMPLOIS DÉTRUITS

- Par rapport aux projets de destructions d'emplois présentés ci-dessus, les résultats en terme d'emplois détruits sont plus contrastés et évoluent fortement entre 20113 et 2014.
- Traditionnellement l'Ile-de-France est la région la plus destructrice d'emplois, car la plus riche.
- Le TOP 5 évolue significativement, notamment Rhône-Alpes et PACA. Ces deux régions, qui demeurent parmi les plus riches du territoire français, subissent davantage de pertes d'emplois par rapport à 2013. D'importantes destructions d'emplois sont constatées en Rhône-Alpes, dont la taille est supérieure à la moyenne nationale (58 contre 54). Il s'agit de pertes d'emplois majoritairement dans les PME et les ETI industrielles (58% contre 53% au niveau nationale). En outre, la prise en compte désormais des destructions d'emplois dans le commerce et la distribution, amplifie cette tendance. En effet, la métropole lyonnaise est un bassin de consommation important, doté d'un tissu dense de commerces. Mais, compte tenu de la forte tertiarisation de Rhône-Alpes, ces destructions sont en partie « compensées » par des emplois innovants notamment les services, ce qui permet de maintenir l'attractivité de la Région. En revanche, la région PACA subit encore les restructurations de grands groupes (EDF, Michelin, THALES, SAMSUNG, MC CORMICK...), avec une moyenne de 253 emplois détruits par projet. Cette tendance confirme nos analyses des années précédentes, où nous indiquions, que l'économie de plusieurs régions françaises est encore dépendante de grands groupes, notamment industriels.

Il en est de même avec l'Alsace, qui du fait du projet de fermeture de la Centrale de Fessenheim (+800 emplois), cumulée à d'autres restructurations, passe de la 15° à la 6° place de notre classement en un an.

Enfin, notons les fortes destructions d'emplois en Poitou-Charentes (18° à la 12° place). C'est le tissu d'entreprises industrielles sous-traitantes, donc dépendant de donneurs d'ordre localisés dans d'autres régions, qui est fortement touché, notamment : équipements automobiles, équipements ferroviaires et autres biens d'équipement.

4. Destructures d'emplois en France en 2014

4.3 Comparaisons par région par rapport à la population active (1/2)

► Proportion du nombre d'emplois supprimés ou programmés par rapport à la population active

	REGIONS	%	RANG 2013
1	Champagne-Ardenne	0.42%	1
2	Picardie	0.40%	4
2	Limousin	0.40%	21
4	Alsace	0.37%	11
5	Franche – Comté	0.34%	4
6	Haute-Normandie	0.32%	3
6	Poitou-Charentes	0.32%	12
8	Nord Pas de Calais	0.30%	10
9	Lorraine	0.27%	7
10	Basse – Normandie	0.26%	9
11	Pays de la Loire	0.25%	8
12	Bourgogne	0.24%	16
13	Centre	0.23%	4
14	Bretagne	0.20%	2
15	Rhône Alpes	0.17%	18
16	PACA	0.16%	22
17	Ile-de-France	0.15 %	15
18	Midi – Pyrénées	0.13%	12
19	Aquitaine	0.12%	14
20	Languedoc – Roussillon	0.10%	16
20	Auvergne	0.10%	18
20	Corse	0.10%	18
	MOYENNE HORS ILE-DE-FRANCE	0.22 %	

4. Destructures d'emplois en France en 2014

4.3 Comparaisons par région par rapport à la population active (2/2)

Proportion du nombre d'emplois supprimés ou programmés par rapport à la population active

- Le **ratio** entre le nombre d'emplois détruits et la population active permet d'affiner les tendances et de mettre en exergue les territoires les plus touchés par les pertes d'emplois.
- L'évolution la plus notable concerne le **Limousin**. Bien que 19^e région la plus destructrice d'emplois en valeur absolue, la Région atteint la troisième place de ce classement spécifique. Le Limousin subit de très importantes pertes d'activités industrielles, notamment dans la sous-traitance, dont un projet de plus de 300 emplois.
- La Région **Champagne-Ardenne** est à nouveau en tête des régions les plus touchées par les destructions d'emplois. En revanche, contrairement aux années précédentes, les pertes d'emplois sont dues majoritairement au projet de fermeture du site militaire de Châlons-en-Champagne (+900), et non aux seuls secteurs industriels.
- La **Picardie** quant à elle poursuit sa forte désindustrialisation, notamment au sein des grands groupes (SANOFI, CATERPILLAR, MICHELIN...). Il en est de même avec **l'Alsace** et le projet de fermeture de la centrale EDF de Fessenheim. Au final, le **grand quart Nord-Est** reste toujours une zone fortement touchée par les destructions d'emplois, ce qui constitue un défi redoutable pour la future majorité de la **Grande Région Champagne-Ardenne/Lorraine et Alsace**.
- En revanche, les Régions **PACA et Rhône-Alpes** sont situées dans le dernier tiers du classement, soit une position inverse à celle présentée dans le § 4.2.. En effet, ramenées à la population active, les destructions d'emplois au sein de ces deux régions ne menacent pas leur niveau de richesse, de développement et leur attractivité.
- Il est important de mettre en valeur le cas de plusieurs régions, qui subissent traditionnellement de fortes pertes d'emplois, comme le **Centre**, la **Haute-Normandie**, ou **Languedoc-Roussillon**, qui en 2014 voient leur ratio destruction d'emplois/population active se réduire significativement. Cette évolution positive doit être suivie attentivement au cours des prochaines années. S'ils se confirment, ils indiqueront que la mutation de ces régions se confirme.
- **Pays-de-la-Loire, Aquitaine, Midi-Pyrénées et Nord-Pas-de-Calais** bénéficient d'une meilleure position comparée à 2013. Ces trois régions atteignent un niveau de mutation économique (non achevée certes), grâce entre autre au développement d'activités innovantes et bénéficiant d'une réelle dynamique (aéronautique, services aux entreprises, start-up, loisirs, nautisme/construction naval...). Notons que, à l'exception du **Nord-Pas-de-Calais**, les trois régions précitées forment un ensemble géo-économique cohérent et dynamique dans le Grand-Ouest.
- **L'Île-de-France** enfin se situe à un niveau régulier et en bas de classement, ce en raison de sa place de leader de l'économie française.

4. Destructurations d'emplois en France en 2014

4.4 Les départements les plus destructeurs d'emplois (1/3)

► Les 10 départements les plus touchés par les destructions d'emplois

	Top 10 des Départements 2014	Nombre d'emplois supprimés	Projet le plus destructeur d'emplois	Top 10 des Départements 2013
1	Nord	2 964	La-Redoute (+500)	Paris
2	Hauts-de-Seine	2 769	THALES (+500)	Seine-Maritime
3	Paris	2 280	Santé-Publique (+800)	Finistère
4	Bouches-du-Rhône	2 083	SNCF (+800)	Hauts-de-Seine
5	Seine-Maritime	1 916	Le-Mutant (<i>commerce</i>) (+200)	Nord
6	Yvelines	1 766	PSA (+700)	Pas-de-Calais
7	Oise	1 747	SANOFI (+600)	Seine-St-Denis
8	Pas-de-Calais	1 687	ARC INTERNATIONAL (+500)	Somme
9	Haut-Rhin	1 628	EDF (+800)	Moselle
10	Rhône	1 606	DESCOURS-CABAUD (<i>commerce</i>) (+400)	Indre-et-Loire

(Source : Observatoire F/I/E/)

4. Destructurations d'emplois en France en 2014

4.4 Les départements les plus destructeurs d'emplois (2/3)

- Par rapport à 2013, 50% des départements les plus destructeurs d'emplois n'étaient pas intégrés dans le TOP 10, contre 60% entre 2012 et 2013. Cette évolution sur trois années doit être soulignée, car elle démontre que **tous les Départements sont affectés** par la crise économique. Tous peuvent **potentiellement** intégrer le TOP 10, dès qu'ils subissent un projet de destruction d'emplois d'envergure. Plus précisément, dans huit départements sur dix, le projet le plus destructeur dépasse 20% du total des destructions. Le pourcentage atteint même plus de 30% dans six départements. Ceci indique que certains territoires sont encore dépendant d'un ou de quelques donneurs d'ordre, ce qui contribue à fragiliser le système productif de certains d'entre eux. **L'anticipation des mutations** reste à ce titre, plus que jamais une priorité pour les décideurs locaux.
- Le **Nord** subit principalement les restructurations dans le commerce et la distribution (*La-Redoute et les 3-Suisses*), alors que traditionnellement ce sont les activités industrielles qui subissaient le plus de destructions. Ceci constitue un enjeu pour ce Département, notamment la capitale Lille-Métropole, qui bénéficie depuis quelques années d'un tissu économique dynamique et diversifié, en dépit de quelques îlots de territoires encore fragiles (bassin minier, Calais...).
- Les **Hauts-de-Seine** subissent d'importantes destructions dans le secteur santé-pharmacie (BBS) ou Merck, banque finance. Il s'agit majoritairement d'emplois tertiaires de back-office ou à forte valeur ajoutée (direction, R&D, conseil...).
- A l'inverse des Hauts-de-Seine limitrophes, les pertes d'emplois dans les **Yvelines** sont davantage le fait de grands groupes industriels : aéronautique (AIRBUS), automobile (PSA) et l'équipement médical (GE)....
- Paris** : ce sont les restructurations publiques (CHU Val-de-Grâce, Ministères), et la banque-finance (, qui affecte le plus la capitale (NATIXIS, BARCLAYS...).
- Bouches-du-Rhône**. C'est le projet de restructuration de la SNCM qui obère le résultat du Département. Egalement une importante restructuration dans le commerce (groupes VIAL, SCHLECKER plus de 300 emplois). L'industrie est moins touchée que les années antérieures (Chimie et acier notamment), notamment par rapport aux autres départements de la Région PACA (Vaucluse, Var et Alpes Maritimes notamment).

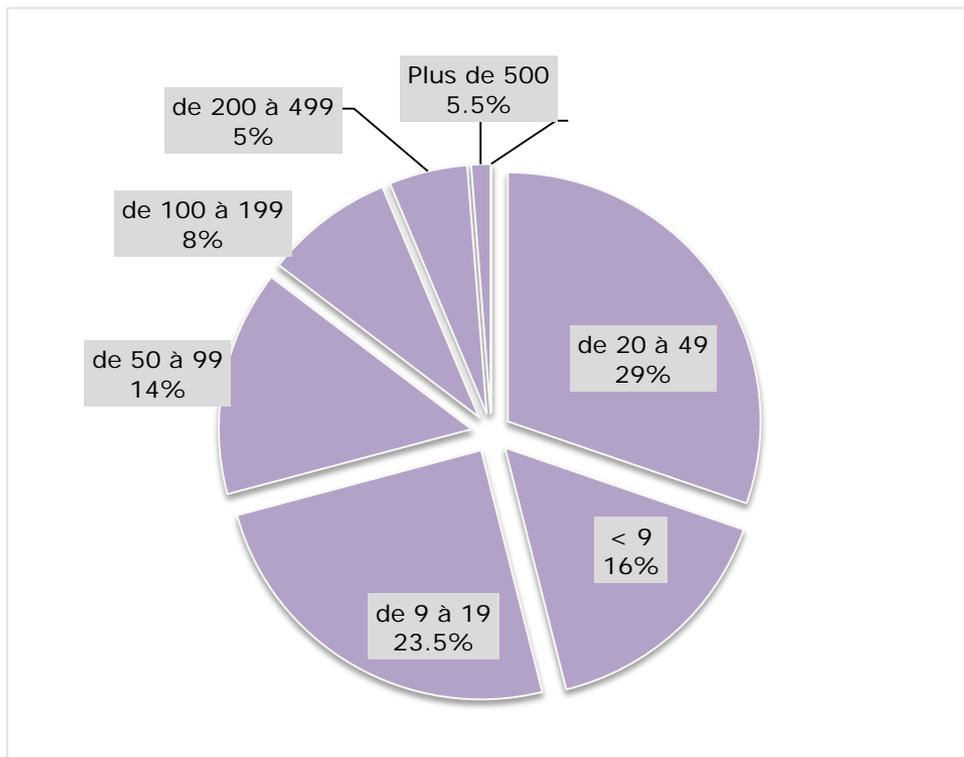
4. Destructurations d'emplois en France en 2014

4.4 Les départements les plus destructeurs d'emplois (3/3)

- Le Département du **Rhône** intègre le TOP 10. Néanmoins, contrairement au Département des Bouches-du-Rhône, territoire comparable en terme de richesse (PIB), le Rhône n'a pas subi de gros sinistre en 2014. Le département perd de nombreux emplois au sein d'**activités diverses**, ceux de manière relativement équilibrée entre l'industrie, les services et le commerce.
- La **Seine-Maritime** subit à nouveau d'importantes pertes d'emplois industriels cumulées à des restructurations au sein d'activités commerciales, et même de services à la personne (ADMR : + 200 emplois détruits). Ainsi que nous l'indiquions dans nos études précédentes, la Seine-Maritime fait partie des départements qui, comme **l'Oise** ou le **Pas-de-Calais**, bénéficiant d'un système productif encore majoritairement industriel structuré autour de grands groupes, est toujours en phase de mutation économique.
- Dans le **Haut-Rhin**, le projet de fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim se traduirait par une perte de près de deux milles emplois, dont plus de huit cents au cours des premiers mois suivant la fermeture. A l'instar des années précédentes, l'Alsace subit d'importantes restructurations publiques (Armées notamment) ou para-publiques, alors même que la Région est structurellement et statistiquement, l'une des plus dynamique et riche de France. Les pertes d'emplois dans le Haut-Rhin sont très majoritairement concentrées dans l'industrie et au sein de grands groupes (DSM, BASF, KOYO, SHARP...). Or, le département étant moins riche et innovant que le Bas-Rhin, la mutation économique du Département risque d'être pénalisée et ralentie, ce qui menace potentiellement son attractivité.

4. Destructures d'emplois en France en 2014

4.5 Taille des projets destructeurs d'emplois (1/2)



(Source : Observatoire F/I/E/)

	2014	2013
- 9 et NC	15%	0%
9 à 19	23.5%	6%
20 à 49	29%	16%
50 à 99	14%	22%
100 à 199	8%	15%
200 à 499	5%	19%
+ 500	5.5%	22%
TOTAL	100%	100%

(Source : Observatoire F/I/E/)

4. Destructurations d'emplois en France en 2014

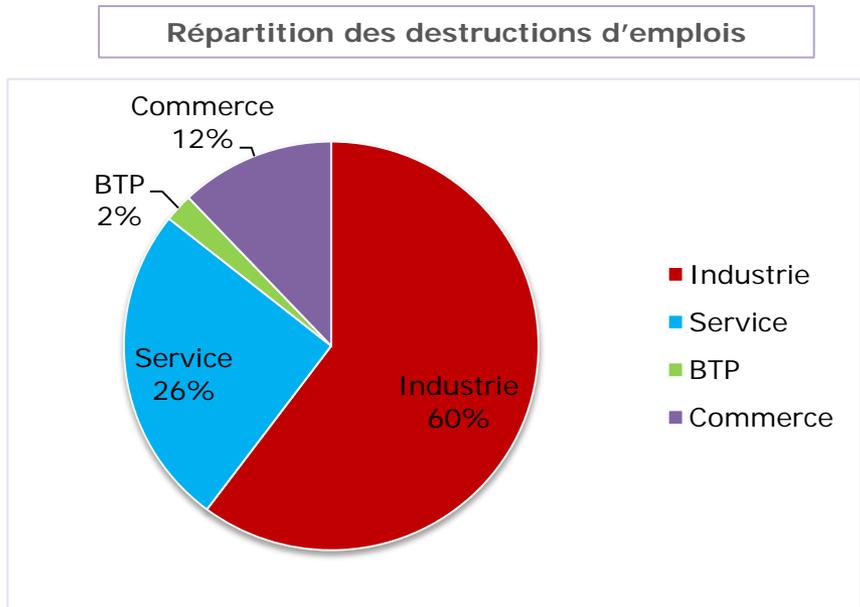
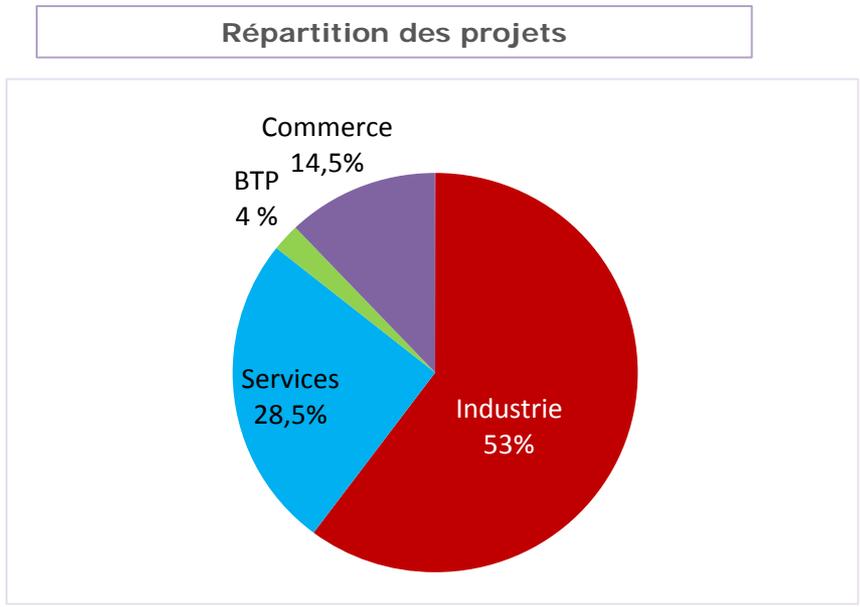
4.5 Taille des projets destructeurs d'emplois (2/2)

- Les résultats de l'année 2014 évoluent fortement par rapport à l'année 2013.
- L'écart le plus faible entre deux pourcentage est de sept points. Il concerne les projets de **100 à 199 emplois détruits**.
- Si l'on additionne les projets de 10 à 99 destructions d'emplois, ce qui correspond principalement aux **restructurations des PME-PMI, la part atteint 66.5% contre 44% en 2013**. Il convient également de noter, que de nombreuses structures publiques ou para publiques ont entrepris d'importantes restructurations (CCI, Centres hospitaliers, Maisons de l'Emploi...), qui se traduisent par des réductions d'effectifs relativement moyennes (5 à 50), qui, du fait des **projets de réformes de l'Etat et des collectivités territoriales**, risquent de perdurer à court, voire moyen terme.
- La forte diminution des projets de destructions de **plus de 500 emplois** n'est pas surprenante. Le pourcentage élevé de 22% en 2013 était exceptionnel et résultait des nombreux projets d'envergure régionale et nationale, du secteur privée et public (MORY DUCROS, GAD, ALCATEL, Etat...).
- En revanche, la part des **petits projets** (9 à 19 suppressions d'emplois) est très importante. C'est notamment la prise en compte des projets du **commerce** et de la **distribution**, cumulée avec les pertes d'emplois dans les activités de services à la personne, qui expliquent ce pourcentage.

4. Destructions d'emplois en France en 2014

4.6 Les secteurs d'activité destructeurs d'emplois (1/3)

► Répartition des destructions par filière : nombre de projets et de destructions d'emplois



(Source : Observatoire F/I/E/)

	Nombre de projets	%	Nombre d'emplois détruits	%
INDUSTRIE	540	53 %	33 336	60%
SERVICES	289	28.5 %	14 324	26%
BTP	42	4 %	1 243	2 %
COMMERCE	149	14.5 %	6 752	12 %
TOTAL	1 020	100 %	55 655	100 %

4. Destructurations d'emplois en France en 2014

4.6 Les secteurs d'activité destructeurs d'emplois (2/3)

	SECTEURS D'ACTIVITE	PROJETS	EMPLOIS DETRUITS	MOYENNE EMPLOIS DETRUITS / PROJET
1	Automobile et équipementiers	54	6 180	114
2	Distribution – Négoce – Location	137	5 772	42
3	Secteur Public	57	4 997	87
4	Transport – Logistique – Messagerie – Déménagement	74	4 491	60
5	Equipements : électrique, électroniques, médical, optique, climatique	58	4 261	73
6	IAA – Tabac	69	2 874	41
7	Aéronautique	16	2 703	168
8	BTP – Construction	94	2 606	27
9	Matériaux – Mines – Papier – Cartons	38	2 566	67
10	Santé – Pharmacie	18	2 226	123
11	Equipements industriels et agricoles – Mécanique – Machines outils	46	2 102	45
12	Meuble – Equipement maison – Equipement bois	48	1 812	37
13	Travail des métaux – Sidérurgie	49	1 796	36
14	Energie et industrie nucléaire	11	1 584	144
15	Informatique – SSII – TIC – R&D	30	1 483	49
16	Impression – Edition	31	1 234	39
17	Textile – Prêt à porter – Luxe – Cuir	30	1 139	38
18	Tourisme – Restauration – Loisir – Culture	29	983	33
19	Pétrochimie – Plasturgie	18	829	46
20	Services à la personne – Enseignement – Puériculture – Social	30	749	25
21	Banque – Assurance	7	716	102
22	Chimie	17	653	38
23	Relation clientèle – Marketing	6	455	76
24	Environnement	15	422	28
25	Presse – Multimedia – Communication	19	404	21
26	Entretien – Nettoyage – Sécurité	10	283	28
27	Nautisme – Construction navale	6	180	30
28	Armement – Défense – Equipement militaire	3	155	51
	TOTAL	1 020	55 655	54

4. Destructures d'emplois en France en 2014

4.6 Les secteurs d'activité destructeurs d'emplois (3/3)

Les projets les plus destructeurs d'emplois en 2014 (hors secteur public) :

- ARC International (verrière) : + 2 000
- AIRBUS (aéronautique) : 1 700
- La Redoute (VPC) : 1 178
- SERVIER (santé) : 800
- EDF (énergie) : 815
-
- En terme d'évolution, **l'industrie** est le seul secteur d'activité qui voit les destructions d'emplois augmenter entre 2013 et 2014. Certes l'augmentation est faible (+3%), mais significative ; elle **confirme le mouvement de désindustrialisation** de la France. *Le détail de notre analyse du secteur industriel figure dans le § suivant.*
- La part des emplois détruits issue des **activités de commerce-distribution – location** arrive en seconde position, ce qui confirme son importance dans notre système économique de plus en plus tertiaire. Une analyse détaillée des 5.772 emplois détruits montre que les activités de **Distribution** représentent plus de 85% du total. Il s'agit essentiellement **d'enseignes nationales** réparties sur l'ensemble du territoire, ou de sièges de grands groupes (*La-Redoute* et les *3-Suisses*). Il n'existe en revanche aucun projet d'envergure de destruction d'emplois au sein des grands centres commerciaux, ce qui ne signifie pas que certaines opérations rencontrent des difficultés de développement, et donc un objectif de création d'emplois plus faible que ceux programmés initialement.
- Avec 9%, le **secteur public** représente deux fois plus d'emplois détruits qu'en 2013. 50% des projets de réduction d'effectifs concernent la santé publique, alors que lors des années précédentes ce sont les restructurations des sites des Armées, qui demeuraient les plus destructeurs d'emplois. Notons également les conséquences des premières réorganisations dans les réseaux consulaires (CCI notamment), qui se traduisent par des réductions d'effectifs, mais rarement au-delà de 50 emplois au niveau d'un département. A ce jour, les conséquences de la **Réforme Territoriale** au niveau des intercommunalités, Départements et Régions, n'est pas réellement mesurable. Les projets de réorganisation du Conseil Général des Alpes Maritimes et de l'Hérault identifiés dans notre étude, ne sont pas significatifs. Il s'agit d'un « focus » thématique, qui pourrait être proposé, à l'occasion de notre prochaine étude annuelle.

4. Destructurations d'emplois en France en 2014

4.7 Secteurs d'activité destructeurs d'emplois Focus sur les Industries manufacturières (1/2)

► FOCUS : filières industrielles destructrices d'emplois

	SECTEURS D'ACTIVITE	PROJETS	EMPLOIS DETRUITS	MOYENNE EMPLOIS DETRUITS / PROJET	Classement 2013
1	Automobile et équipementiers	54	6 180	114	Automobile
2	Equipements : électrique, électroniques, médical, optique...	58	4 261	73	IAA
3	IAA – Tabac	69	2 874	41	Meuble
4	Aéronautique	16	2 703	168	Equipt Industriel
5	Matériaux – Mines – Papier – Cartons	38	2 566	67	Biens de conso
6	Santé – Pharmacie	18	2 226	123	Aéronautique
7	Equip. industriels - agricoles – Mécanique – Machines outils - Ferroviaire	46	2 102	45	Matériaux
8	Meuble – Equipement maison – Equipement bois	48	1 812	37	Machine outil
9	Travail des métaux – Sidérurgie	49	1 796	36	Travail métaux
10	Energie et industrie nucléaire	11	1 584	144	Textile
11	Impression – Edition	31	1 234	39	Eq.électronique
12	Textile – Prêt à porter – Luxe - Cuir	30	1 139	38	Autres équipements
13	Pétrochimie – Plasturgie	18	829	46	Edition Impression
14	Chimie	17	653	38	Découpage
15	Environnement	15	422	28	Plasturgie
16	Nautisme – Construction navale	6	180	30	Emballage
17	Armement – Défense – Equipement militaire	3	155	51	-
	TOTAL	527	32 716	62	

(Source : Observatoire F/I/E/)

4. Destrutions d'emplois en France en 2014

4.7 Secteurs d'activité destructeurs d'emplois Focus sur les Industries manufacturières (2/2)

► FOCUS : filières industrielles destructrice d'emplois

- Le classement 2014 des secteurs industriels les plus destructeurs d'emplois évolue peu, non seulement par rapport à 2013, mais également sur le long terme. Des activités comme l'automobile, les IAA, l'ameublement ou les équipements industriels....**poursuivent leurs mutations.**
- **Automobile** (hors sous-traitants) : Sur les douze projets identifiés dans ce secteur, quatre concernent le seul groupe PSA avec près de 1.500 suppressions d'emplois.
- Les évolutions notables chaque année, résultent le plus souvent de l'annonce d'une restructuration d'envergure d'un ou de quelques grands groupes. Notons par exemple, en 2014, la filière **pharmacie-santé**, qui après d'importantes pertes d'emplois en 2011, se situait en bas de notre classement 2012 et 2013. Or, depuis l'annonce d'importants plans de restructurations (SANOFI, MERCK ou PIERRE-FABRE...), la filière remonte de la 19^e à la 6^e place. Or, la santé-pharmacie (et plus largement les activités de chimie-fine) constitue un savoir-faire industriel historique français, encore structuré autour de très grands groupes à vocation mondiale et d'ETI familiales performantes. Or, le virage de **l'innovation** doit désormais inclure les entreprises les plus innovantes (spin-off, start-up, joint-venture...). La filière impliquant d'importants moyens humains et financiers en terme d'innovation et de **transfert de technologie**. Enfin, la filière bénéficie d'un niveau de structuration élevé notamment autour des pôles de compétitivité (Nutrition-Santé-Longévité, Lyon Biopôle, Alsace Biovalley, Cancer Bio Santé, Glass Valley...).
- Le secteur **aéronautique** subit ce qui peut paraître paradoxal, eu égard au dynamisme de la filière (cf chapitre 1). En réalité, les restructurations affectent surtout les grands groupes, qui rationalisent leurs outils de production. Les emplois détruits concernent principalement les métiers moins qualifiés. Les emplois de cadres et techniciens très qualifiés poursuivent leur développement, notamment dans la R&D. Enfin, de nombreuses prestations sont désormais sous-traitées à des prestataires, notamment dans les TIC. A nouveau, l'économie **numérique** impacte très fortement les activités industrielles traditionnelles.

4. Destrutions d'emplois en France en 2014

4.8 Répartition entre fermeture de site et réduction d'effectifs

► Répartition des projets de destrutions d'emplois : fermeture de site / réduction d'effectifs

	2014	2013
REDUCTIONS D'EFFECTIFS	40 %	87%
PART DES EMPLOIS DETRUITS	50 %	45%
FERMETURES DE SITES LIQUIDATIONS JUDICIAIRES	60 %	13%
PART DES EMPLOIS DETRUITS	50 %	55%

Source : Observatoire F/I/E/

- L'année 2013 avait été marquée par l'annonce d'importants **projets de restructurations de grands groupes industriels et de services** (GOODYEAR, ALCATEL, GAD...), dont certains sont encore présents cette année (MORY-DUCROS par exemple). La part des réductions d'effectifs n'est plus que de 40% contre 87%, majoritairement le fait de PME-PMI. Une analyse plus fine montre, que les PME en raison du redémarrage tardif de l'activité de leur filière, sont très souvent astreintes à **réduire une partie de leurs effectifs**. Les activités de sous-traitance industrielle sont particulièrement touchées. Notons enfin, les réductions d'effectifs dans le secteur du **tourisme**, dues à une météo maussade au cours de l'été 2014.
- La prise en compte des activités de **commerce-distribution** explique aussi la hausse des fermetures. Il est vrai que les activités de commerce sont très cycliques (effets de modes, départ en retraite, difficultés à se développer au-delà des trois premières années...). Par ailleurs, l'impact du **e-commerce** est important, incitant de grandes enseignes à réduire le nombre de points de ventes et centres de profits (American-Express, FLY, Office-Dépôt, Hédiard, CASINO, FNAC...).

4. Destructurations d'emplois en France en 2014

4.9 Simulation France à treize Régions

	REGIONS	Nombre d'emploi détruit par région	Nombre de projets
1	Ile-de-France	9 251	119
2	Nord-Pas-de-Calais + Picardie	7 338	99
3	Rhône-Alpes + Auvergne	5 055	95
4	Pays-de-la-Loire	3 738	91
5	PACA	3 299	44
6	Bretagne	2 639	60
7	Centre	2 366	72
8	Lorraine + Alsace + Champagne-Ardenne	7 365	113
9	Haute-Normandie + Basse Normandie	3 754	67
10	Poitou-Charentes + Aquitaine + Limousin	5 092	127
11	Languedoc-Roussillon + Midi-Pyrénées	2 585	69
12	Bourgogne + Franche-Comté	3 108	61
13	Corse	65	3
	TOTAL	55 655	1020

(Source : Observatoire F/I/E/)

- Comparé aux créations d'emplois, les fusions de Régions (sept au total) permettent un meilleur équilibre. Seule la super Région Grand Est (Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne) se maintiendrait en tête des régions les plus destructrices d'emplois.
- La Région Ile-de-France se maintient en tête des régions les plus destructrices d'emplois.
- **L'enjeu pour les nouvelles Régions** sera de mettre en œuvre des actions à très court terme pour, d'une part favoriser l'accompagnement et le reclassement des salariés licenciés, d'autre part assurer la reconversion et la réindustrialisation des sites (financement de projets innovants, prospection d'investisseurs, immobilier d'entreprises, infrastructures...) sont les mieux « armés » pour accélérer leurs mutations.

4. Destructions d'emplois en France en 2014

4.10 Synthèse

- La France poursuit la **mutation** de son économie, certes de manière hétérogène, **qu'il s'agisse des secteurs d'activité ou des territoires**. Les **mutations** qui affectent doivent inciter les territoires à *transformer* ces sinistres en opportunité pour favoriser l'émergence et la pérennité **d'activités innovantes**.
- Le **secteur public**, à nouveau cette année, connaît des pertes d'emplois, notamment dans la Santé Publique. En 2016, nous pourrons évaluer l'impact des **réformes territoriales** sur les effectifs des collectivités territoriales, dont certaines ont entrepris des actions de restructuration.
- L'**industrie automobile** (comprenant également les **équipementiers**) poursuit ses restructurations, qui se traduisent, en dépit de quelques projets créateurs d'emplois, par des réductions d'effectifs constantes.
- L'**agro-alimentaire**, proportionnellement, détruit un peu moins d'emplois qu'en 2013, mais reste à un niveau anormalement élevé, si l'on considère que la France est la première puissance agro-alimentaire en Europe.
- Par ailleurs, plusieurs **filières d'excellence de l'économie française** sont soit dépendant de « cycles » de développement (gros contrats dans l'aéronautique, construction navale, l'armement ou l'énergie...) soit de **ruptures technologiques** (TIC, environnement, numérique...), qui les amènent à **ajuster leurs effectifs**.
- Les destructions d'emplois concernent l'ensemble des **régions françaises**, mais de manière très **hétérogène**. Le quart Nord-Est demeure le plus touché par les pertes d'emplois. Rhône-Alpes et PACA ont subi d'importantes destructions d'emplois dans les secteurs de l'industrie, qui pourtant structurent de moins en moins l'économie de ces régions. A ce titre, il sera important de suivre les stratégies mises en œuvre par les **nouvelles régions** « fusionnées », dont les écarts de développement sont dans tous les cas prononcés. Au-delà des destructions d'emplois, les pouvoirs publics (au niveau national et local), doivent favoriser l'adéquation entre Offre et Demande **d'emplois**. Ceci implique, entre autres, de mettre en place des actions innovantes et attractives en matière **d'enseignement** et de **formation**, à tous les stades de la vie professionnelle.

5. Conclusion

❖ Le projet type en matière de création d'emplois serait le suivant :

Une entreprise des Hauts-de-Seine en développement, dans le secteur du commerce, de la distribution, ou SSII/TIC, qui envisage la création de 1 à 9 emplois.

❖ Le projet type en matière de destruction d'emplois serait le suivant :

Une entreprise du Département du Nord, du secteur de l'automobile, en liquidation judiciaire, susceptible de détruire entre 30 et 50 emplois.

6. Remerciements et Contacts

- **L'étude a été réalisée sous la supervision de :**

M. Michel GHETTI, Président de F/I/E/

Pour toute question en rapport avec cette étude 2014, vos contacts privilégiés sont :



Géraud de Montille, Associé F/I/E

g.demontille@groupe-fie.com

Tél : +33(0)1 56 64 00 75

- **Les contributeurs à la réalisation de l'étude sont :**
 - ❖ Les équipes F/I/E/ Revitalisation
 - ❖ Les équipes Albera Conseil

Contacts Presse

Agence Albera Conseil – 01.48.24.04.50

Bertrand de Tilleul – bdetilleul@alberaconseil.fr

